



**PRÉFET DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R75-2026-043**

PUBLIÉ LE 6 FÉVRIER 2026

Sommaire

DREAL Nouvelle Aquitaine /

R75-2026-01-07-00010 - Arrête subdélég ordo secondaire DREAL 01 2026
(13 pages)

Page 3

R75-2026-01-07-00011 - Arrête subdeleg signature DREAL administration
générale 01 2026v4-1 (34 pages)

Page 17

PREFECTURE DE LA GIRONDE / CAB PDDS

R75-2026-02-05-00002 - Arrêté désignant M. Vincent BERTON, Préfet de
la Corrèze, pour assurer la suppléance de M. Étienne GUYOT, Préfet de la
zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, du vendredi 6 février 2026 soir
au dimanche 8 février 2026 à 18H30 (1 page)

Page 52

DREAL Nouvelle Aquitaine

R75-2026-01-07-00010

Arrete subdélég ordo secondaire DREAL 01 2026



**SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE
pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire
au titre du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion
budgétaire et comptable publique**

Décision

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement

- VU** le code de l'environnement, le code de l'urbanisme, le code des transports, le code de la route, le code de la sécurité intérieure, le code de la commande publique ;
- VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
- VU** la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;
- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Etienne GUYOT en qualité de préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;
- VU** l'arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et de la ministre de la transition énergétique du 5 novembre 2023 portant nomination de M. Vincent JECHOUX en qualité de directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- VU** l'arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine du 12 mars 2024 portant organisation de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- VU** l'arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine du 11 février 2025 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Vincent JECHOUX directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine ;

DÉCIDE

Section I : Subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

ARTICLE 1 : Subdélégation de signature est donnée à :

- David GOUTX, directeur régional délégué,
- Éric SIGALAS, directeur adjoint,

à l'effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire en qualité de RBOP régional délégué, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral susvisé pour les programmes énumérés ci-après, ainsi qu'à effet de signer les pièces comptables et documents relatifs aux subdélégations d'autorisations d'engagement et redistributions de crédits de paiement :

- 203 : infrastructures et services de transport pour le BOP 203 ALPC ;
- 205 : affaires maritimes pour le BOP 205 SATL ;
- 113 : paysage, eau et biodiversité pour le BOP 113 ALPC ;
- 135 : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat pour le BOP 135 ALPC et pour le BOP 135 RNAQ ;
- 181 : prévention des risques pour le BOP 181 ALPC

Subdélégation de signature est également donnée à Stéphane VERRON, chef de la mission d'appui à la stratégie en région, Aurélie DRAPIER, adjointe au chef de mission d'appui à la stratégie en région, Gaël ALGRANTI, responsable du pôle pilotage des moyens en région et Arnaud PAYET, adjoint au responsable de pôle, pour signer les documents relatifs aux subdélégations d'autorisations d'engagement et redistributions de crédits de paiement pour les programmes précités.

ARTICLE 2 : subdélégation de signature est également donnée en tant que référent de BOP à :

- Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe du service aménagement, habitat, paysage et littoral (pour les BOP 135 ALPC et RNAQ)
- Michel DUZELIER, chef du service déplacement, infrastructures, transports (pour le BOP 203 ALPC)
- Olivier PAIRAULT, chef du service de prévention des risques naturels et hydrauliques (pour le BOP 181 ALPC)
- Ophélie DARSES, cheffe du service du service patrimoine naturel (pour le BOP 113 ALPC)

à l'effet de signer les actes découlant de la fonction de référent de budget opérationnel de programme (hors décision de subdélégation de crédits).

ARTICLE 3 : subdélégation de signature est donnée pour l'ensemble des opérations découlant de la fonction de responsable d'Unité Opérationnelle (RUO), selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral susvisé, à :

- David GOUTX, directeur régional délégué, pour l'ensemble des BOP
- Éric SIGALAS, directeur adjoint pour le BOP énuméré ci-après :
 - le BOP 217 SDRH : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables.
- Isabelle VALADE, directrice adjointe, pour les BOP énumérés ci-après :
 - BOP 203 ALPC : infrastructures et service de transport ;
 - les BOP 135 ALPC et RNAQ : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
 - BOP 380 ALPC : fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ;
- Hélène CHANCEL-LESUEUR, directrice adjointe, pour les BOP énumérés ci-après :
 - BOP 113 ALPC : paysage, eau et biodiversité ;
 - BOP 159 CGDD : expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie ;
 - BOP 174 CLIM : énergie, climat, après-mines ;
 - BOP 362 TECO : Écologie ;
 - BOP 380 ALPC : fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ;
- Fabien MASSON, directeur adjoint, pour le BOP énuméré ci-après :
 - BOP 181 ALPC : Prévention des risques
 - BOP 235 : Sûreté nucléaire et radioprotection
- aux chefs de services métiers et chefs de mission désignés ci-après :
 - Ophélie DARSES pour le BOP 113 ALPC et le BOP 362 TECO,
 - Valérie PEREIRA-MARTINEAU pour les BOP 135 ALPC et RNAQ , le BOP 362 TECO et le BOP 380 ALPC,
 - Louis GAGET pour le BOP 174 CLIM,
 - Olivier PAIRAULT pour le BOP 181 ALPC,
 - Michel DUZELIER pour le BOP 203 ALPC,
 - Patrice DELBANCUT pour le BOP 159 CGDD,
 - Cyril MOUILLOT pour le BOP 217 SDRH, le BOP 363 et le BOP 364

ARTICLE 4 : Subdélégation de signature est également donnée en matière d'ordonnancement secondaire tant en dépenses qu'en recettes, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral susvisé, aux autres agents désignés ci-après :

- David GOUTX, directeur régional délégué, pour l'ensemble des BOP
- Éric SIGALAS, directeur adjoint, pour les BOP énumérés ci-après :
 - BOP 216 CPRH-CASR : conduite et pilotage des politiques de l'intérieur ;
 - BOP 217 SDRH et SGAC : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ;
 - BOP 354 : administration territoriale de l'Etat ;
 - BOP 363 : compétitivité ;
 - BOP 723 : opérations immobilières déconcentrées et entretiens des bâtiments de l'État.
- Isabelle VALADE, directrice adjointe, pour les BOP énumérés ci-après :

- BOP 203 ALPC : infrastructures et service de transport ;
- BOP 135 ALPC et RNAQ : urbanisme, territoires et amélioration de l’habitat ;
- BOP 159 CGDD : expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie ;
- BOP 113 ALPC (pour l’action 1 du BOP) : Sites, paysages, publicité ;
- BOP 362 TECO : Ecologie ;
- BOP 380 ALPC : fonds d’accélération de la transition écologique dans les territoires.

- Hélène CHANCEL-LESUEUR, directrice adjointe, pour les BOP énumérés ci-après :

- BOP 113 ALPC : paysage, eau et biodiversité ;
- BOP 135 ALPC (pour les actions 4 et 7 du BOP) : urbanisme, territoires et amélioration de l’habitat ;
- BOP 159 CGDD : expertise, information géographique et météorologie ;
- BOP 174 CLIM : énergie, climat, après-mines ;
- BOP 217 SGAC (pour l’action 6 du BOP) : conduite et pilotage des politiques de l’écologie, du développement et de la mobilité durables
- BOP 362 TECO : Ecologie
- BOP 363 : Compétitivité
- BOP 380 ALPC : fonds d’accélération de la transition écologique dans les territoires.

- Fabien MASSON, directeur adjoint, pour les BOP énumérés ci-après :

- BOP 181 ALPC : prévention des risques
- BOP 174 CLIM : énergie, climat, après-mines ;
- BOP 159 CGDD : expertise, information géographique et météorologie
- BOP 113 ALPC (pour l’action 1 du BOP) : Sites, paysages, publicité
- BOP 235 : Sûreté nucléaire et radioprotection

Cette subdélégation est accordée également aux agents suivants :

Pour le BOP 113 ALPC

Service Patrimoine Naturel (SPN) :

Ophélie DARSES, cheffe de service ; Bénédicte GUERINEL, adjointe à la cheffe de service ;
 Audrey GUILMART-DELACOSTE, cheffe du département Appui Support Transversalités ;
 Michèle FOURGNAUD et Frédéric CHARLOT, chargés de gestion comptable ;
 Patricia HENEAU, chargée de gestion budgétaire ;
 Alain VÉROT, chef du département biodiversité continuité espaces naturels ; Sophie KERLOC’H,
 adjointe au chef du département ;
 Hervé TREHEIN, chef du département eau et ressources minérales ;
 Marie BASTIAT, cheffe du département biodiversité, espèces et connaissance ; Vincent DORDAIN,
 adjoint à la cheffe du département ;

Direction

Jonathan LEMEUNIER, directeur de projet éolien offshore, pour les actes liés à la mise en œuvre du plan POLMAR ;

Délégation zonale de défense et de sécurité (DZDS)

Romain VACHON, chef de la délégation, pour les actes liés à la mise en œuvre du plan POLMAR ;

Sylvain LABORDE, adjoint au chef de la délégation, pour les actes liés à la mise en œuvre du plan POLMAR ;

Pour le BOP 113 ALPC action 1

Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral (SAHPL)

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service ; Jennifer LIEGEOIS-GACHELIN, adjointe à la cheffe de service ;

Christophe BELOT, chef de département aménagement, paysage et littoral ; Florent MAUVIET et Bruno LIENARD, adjoints au chef de département aménagement, paysage et littoral ;

Pour le BOP 113 ALPC action 7

Mission Transition Ecologique (MTE)

Patrice DELBANCUT, chef de mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission ;

Pour les BOP 135 ALPC et RNAQ

Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral (SAHPL)

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service ; Jennifer LIEGEOIS-GACHELIN ; adjointe à la cheffe de service ;

Christophe BELOT, chef du département aménagement, paysage et littoral ; Florent MAUVIET et Bruno LIENARD, adjoints au chef de département aménagement, paysage et littoral ;

Bénédicte CHAUTARD, cheffe du département habitat ; Jérôme LESUEUR, adjoint à la cheffe du département ;

Service Déplacements Infrastructures et Transport (SDIT)

David ZANARDELLI, chef du département administratif et financier ; Lydie LABBE, adjointe au chef du département ;

Philippe DUPORT, chargé de mission animation pilotage budgétaire ;

Séraphine LEHACAUT et Christine TISSIER, chargées de gestion financière ;

BOP 135 ALPC action 4 et 7

Mission Transition Ecologique (MTE)

Patrice DELBANCUT, chef de mission ;

Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission ;

Philippe GARIN, chef de projet filières – matières biosourcés ;

Sylvie FRUGIER, cheffe de projet territoires en transition ;

Pour le BOP 159 CGDD

Mission Transition Ecologique (MTE)

Patrice DELBANCUT, chef de mission ;

Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission ;

Philippe GARIN, chef de projet filières – matières biosourcés ;

Patrice GREGOIRE, chef de projet responsabilisation des acteurs économiques ;
Adeline PAGES, cheffe de projet climat – énergies renouvelables ;
Sylvie FRUGIER, cheffe de projet territoires en transition ;
Sophie TERRIEUX, cheffe de projet économie circulaire - bas carbone ;

Mission Évaluation Environnementale (MEE) :

Pierre QUINET, chef de mission ;
Jean HUART, adjoint au chef de mission ;
Anthony LE ROUSIC, chef du pôle plans schémas programmes ;
Marie-Hélène LAPEYRE-HAMOIR, responsable de gestion administrative ;

Mission connaissance et analyse des territoires (MICAT) :

Jérôme STAUB, chef de la mission ;
Pascal PRÉVOT, adjoint au chef de la mission ;

Pour le BOP 174 CLIM

Service Déplacements Infrastructures et Transport (SDIT), pour l'activité régie de recette

Michel DUZELIER, chef du service ;
Fabien COUPE, adjoint au chef de service ;
David ZANARDELLI, chef du département administratif et financier ;
Lydie LABBE, adjointe au chef du département ;

Service Environnement Industriel (SEI)

Louis GAGET, chef de service ;
Hervé PAWLACZYK, adjoint au chef de service ;

Service Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)

Corinne MOUADDINE, responsable du bureau administratif ;
David FRYDMAN, gestionnaire comptable ;
Isabelle BOISSOU, chargée de gestion budgétaire et comptable ;

Mission Transition Ecologique (MTE)

Patrice DELBANCUT, chef de mission ;
Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission ;

Direction

Jonathan LEMEUNIER, directeur de projet éolien offshore

Pour le BOP 181 ALPC

Service Environnement Industriel (SEI)

Louis GAGET, chef de service ;
Hervé PAWLACZYK, adjoint au chef de service ;
Nordine AÏT TALI, chef du département sécurité industrielle ;
Christophe MARTIN, chef du département risques chroniques ;

Service Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)

Olivier PAIRAULT, chef de service ;
Claire CASTAGNEDE IRAOLA, adjointe au chef de service ;
Corinne MOUADDINE, responsable du bureau administratif,
Mickael BEAUQUIN, assistant comptable,
David FRYDMAN, gestionnaire comptable ;
Isabelle BOISSOU, chargée de gestion budgétaire et comptable ;
Agnès CHEVALIER, cheffe du département risques naturels ;
Julien MORIN, chef du département ouvrages hydrauliques ;
Isabelle LEVAVASSEUR, cheffe du département hydrométrie et prévision des crues Vienne Charente Atlantique ; Pascal VILLENAVE, adjoint à la cheffe du département ;
Yan LACAZE, chef du département hydrométrie et prévision des crues Gironde Adour Dordogne ;
Sylvain CHESNEAU, adjoint au chef du département ;
Fabrice MICHAUD, chef du pôle maintenance et informatique ;

Anaïs SARRET, cheffe de l'unité hydrométrique de Mont-de-Marsan, Hervé LAVAL, chef de l'unité hydrométrique de Périgueux ; Stéphane RENWEZ, chef de l'unité hydrométrique de Bordeaux ;

Pour le BOP 203 ALPC

Service Déplacements Infrastructures et Transport (SDIT)

Michel DUZELIER, chef du service ; Fabien COUPE, adjoint au chef de service ;
Philippe LANDAIS, chef du département régulation des transports routiers ; Véronique MIGUEL, adjointe au chef du département ;
François CRUMIERE, chef du département investissements sur routes nationales Bordeaux ; Vinciane GUILLOT, adjointe au chef du département ;
Olivier STONS, chef du département investissements sur routes nationales Poitiers ; Stéphanie CADIOT, adjointe au chef du département ;
David ZANARDELLI, chef du département administratif et financier ; Lydie LABBE, adjointe au chef du département ;
Philippe DUPORT, chargé de mission animation pilotage budgétaire ;
Claudine VAILLANT-BUFFIN, Catherine DRASIN, gestionnaires financières ;
Séraphine LEHACAUT, Christine TISSIER, chargées de gestion financière ;
Stéphane MORANÇAIS, chef du département mobilité et infrastructures ferroviaires ; Fabienne BOGIATTO, adjointe au chef du département ;
Alexia TREHEIN, cheffe de la division contrôle des transports ;
Christine CERVERA-NERIN, Aurore BASCOUERT, Quentin VANDAELE, Julien ARANDA, Younès DAHI, Bernard KENKLE, Manon DUPONT, Mackenson GREFFIN, Christophe MARTIN, Matthias CARVALHO, responsables d'opérations ;
Aurélien RENOUST, cheffe de l'unité foncier et compensations ;

Pour la certification du service fait : Florent LOPEZ, Ludienne VERGEAU, Léa BOULIERE, Pauline DEMONTREUX, Frédéric MASSE, adjoints aux responsables d'opérations ;
Didier MONNETREAU, Sophie ROY, Guillaume CADIOT, Olivier ARTIGALAS, chargés d'affaires foncières ;
Marie-Dominique PALIN, chargée de mesures compensatoires.

Pour le BOP 216 CPRH-CASR

Secrétariat général (SG)

Cyril MOUILLOT, secrétaire général ; Virginie STORA, secrétaire générale adjointe ;
Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ; Benoît COGNAC, adjoint au chef de département ;
Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division de proximité de Bordeaux ;
Dolorès TONNET, cheffe de la division moyens matériels et financiers ;
Stéphane FAYAN, gestionnaire pilotage budgétaire et financier ;
Elodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique ;
Lucie TEILLET, chargée de l'exécution du budget ;
Myriam SAPPEY, cheffe de la division de proximité Limoges et conseillère promotion et égalité professionnelle ;
Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget.

Pour les BOP 217 SDRH

Mission d'Appui à la Stratégie en Région (MASR)

Stéphane VERRON, chef de mission ;
Aurélié DRAPIER, adjointe au chef de mission ;
Gaël ALGRANTI, responsable du pôle pilotage des moyens en région ; Arnaud PAYET, adjoint au responsable de pôle ;

Secrétariat général (SG)

Cyril MOUILLOT, secrétaire général ; Virginie STORA, secrétaire générale adjointe ;
Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ; Benoît COGNAC, adjoint au chef de département ;
Virginie LARRIVÉE, cheffe du département ressources humaines ; Aubin BORDIN, adjoint à la cheffe du département et chargé du dialogue social ;
Séverine GODIN, cheffe de la division de proximité Bordeaux ; Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division ;
Karine LARUELLE, cheffe de division gestion des ressources humaines de Poitiers ; Isabelle LAURIN, adjointe à la cheffe de division ;
Myriam SAPPEY, cheffe de la division de proximité Limoges et conseillère promotion et égalité professionnelle ;
Dolorès TONNET, cheffe de la division moyens matériels et financiers ;
Stéphane FAYAN, gestionnaire pilotage budgétaire et financier ;
Elodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique ;
Lucie TEILLET, chargée de l'exécution du budget ;
Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget.

Pour le BOP 217 SGAC

Mission Transition Ecologique (MTE) pour le partenariat associatif

Patrice DELBANCUT, chef de mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission ;
Sophie TERRIEUX, cheffe de projet économie circulaire - bas carbone ;

Mission d'Appui à la Stratégie en Région (MASR)

Stéphane VERRON, chef de mission ;

Aurélie DRAPIER, adjointe au chef de mission ;

Gaël ALGRANTI, responsable du pôle pilotage des moyens en région ; Arnaud PAYET, adjoint au responsable de pôle ;

Secrétariat général (SG)

Cyril MOUILLOT, secrétaire général ; Virginie STORA, secrétaire générale adjointe ;

Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ; Benoît COGNAC, adjoint au chef de département ;

Séverine GODIN, cheffe de la division de proximité Bordeaux ; Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division ;

Dolorès TONNET, cheffe de la division moyens matériels et financiers ;

Stéphane FAYAN, gestionnaire pilotage budgétaire et financier ;

Elodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique

Lucie TEILLET, chargée de l'exécution du budget.

Myriam SAPPEY, cheffe de la division de proximité Limoges et conseillère promotion et égalité professionnelle ;

Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget.

Pour le BOP 235

Secrétariat général (SG)

Cyril MOUILLOT, secrétaire général ; Virginie STORA, secrétaire générale adjointe ;

Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ; Benoît COGNAC, adjoint au chef du département ;

Séverine GODIN, cheffe division proximité Bordeaux ; Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division ;

Dolorès TONNET, cheffe de la division moyens matériels et financiers ; Élodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique de la division des moyens matériels et financiers ;

Lucie TEILLET, chargée de l'exécution du budget ; Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget.

Division territoriale ASNR Bordeaux

Paul DE GUIBERT, chef de division ;

Kilian DENGREVILLE, adjoint du chef de division ;

Pour le BOP 354

Secrétariat général (SG)

Cyril MOUILLOT, secrétaire général ; Virginie STORA, secrétaire générale adjointe ;

Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ; Benoît COGNAC, adjoint au chef du département ;

Séverine GODIN, cheffe de la division de proximité Bordeaux ; Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division ;

Dolorès TONNET, cheffe de la division moyens matériels et financiers ;

Stéphane FAYAN, gestionnaire pilotage budgétaire et financier ;

Elodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique ;
Lucie TEILLET, chargée de l'exécution du budget ;
Myriam SAPPEY, cheffe de la division de proximité Limoges et conseillère promotion et égalité professionnelle ;
Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget ;

Pour le BOP 362 TECO

Service Patrimoine Naturel (SPN) :

Ophélie DARSES, cheffe de service ; Bénédicte GUERINEL, adjointe à la cheffe de service ;
Audrey GUILMART-DELACOSTE, cheffe du département Appui Support Transversalités ;
Michèle FOURGNAUD et Frédéric CHARLOT, chargés de gestion comptable ;
Patricia HENEAU, chargée de gestion budgétaire ;
Alain VÉROT, chef du département biodiversité continuité espaces naturels ; Sophie KERLOC'H, adjointe au chef du département ;
Hervé TREHEIN, chef du département eau et ressources minérales ;
Marie BASTIAT, cheffe du département biodiversité, espèces et connaissance ; Vincent DORDAIN, adjoint à la cheffe du département ;

Mission Transition Ecologique (MTE)

Patrice DELBANCUT, chef de mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission ;

Service Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)

Olivier PAIRAULT, chef de service ;
Claire CASTAGNEDE IRAOLA, adjointe au chef de service ;
Agnès CHEVALIER, cheffe du département risques naturels ;
Julien MORIN, chef du département ouvrages hydrauliques ;

Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral (SAHPL) :

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service ; Jennifer LIEGEOIS-GACHELIN, adjointe à la cheffe de service ;
Christophe BELOT, chef du département aménagement, paysage et littoral ; Florent MAUVIET et Bruno LIENARD, adjoints au chef du département ;

Service Déplacements Infrastructures et Transport (SDIT)

David ZANARDELLI, chef du département administratif et financier ; Lydie LABBE, chargée de mission, Philippe DUPORT, chargé de mission animation pilotage budgétaire ;
Séraphine LEHACAUT et Christine TISSIER, chargées de gestion financière ;

Pour le BOP 363

Secrétariat général (SG)

Cyril MOUILLOT, secrétaire général ; Virginie STORA, secrétaire générale adjointe ;
Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ; Benoît COGNAC, adjoint au chef du département ;

Séverine GODIN, cheffe de la division de proximité Bordeaux ; Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division ;

Myriam SAPPEY, cheffe de la division de proximité Limoges et conseillère promotion et égalité professionnelle ; Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget ;

Dolorès TONNET, cheffe de la division moyens matériels et financiers ; Stéphane FAYAN, gestionnaire pilotage budgétaire et financier ; Elodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique ; Lucie TEILLET, chargée de l'exécution du budget.

Mission Transition Ecologique (MTE)

Patrice DELBANCUT, chef de mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission

Pour le BOP 380

Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral (SAHPL) :

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service ; Jennifer LIEGEOIS-GACHELIN, adjointe à la cheffe de service ;

Christophe BELOT, chef du département aménagement, paysage et littoral ; Florent MAUVIET et Bruno LIENARD, adjoints au chef du département ;

Bénédicte CHAUTARD, cheffe du département habitat ; Jérôme LESUEUR, adjoint à la cheffe du département ;

Service Déplacements Infrastructures et Transport (SDIT)

Michel DUZELIER, chef du service ; Fabien COUPE, adjoint au chef de service ;

David ZANARDELLI, chef du département administratif et financier ; Lydie LABBE, adjointe au chef du département ;

Philippe DUPORT, chargé de mission animation pilotage budgétaire ;

Séraphine LEHACAUT et Christine TISSIER, chargées de gestion financière ;

Mission Transition Ecologique (MTE)

Patrice DELBANCUT, chef de mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission ;

Adeline PAGES, cheffe de projet climat – énergies renouvelables ;

Pour le BOP 723

Secrétariat général (SG)

Cyril MOUILLOT, secrétaire général ; Virginie STORA, secrétaire générale adjointe ;

Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ; Benoît COGNAC, adjoint au chef du département ;

Séverine GODIN, cheffe de la division de proximité Bordeaux ; Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division de proximité Bordeaux ;

Dolorès TONNET, cheffe de la division moyens matériels et financiers ; Stéphane FAYAN, gestionnaire pilotage budgétaire et financier ; Elodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique ; Lucie TEILLET, chargée de l'exécution du budget ;

Myriam SAPPEY, cheffe de la division de proximité Limoges et conseillère promotion et égalité professionnelle ; Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget.

Section II : subdélégation de signature en matière de validation des actes dans l'application CHORUS DT

ARTICLE 5 : Délégation de signature est donnée pour valider dans l'outil CHORUS DT les actes d'ordonnancement secondaire, pris pour le compte de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, aux agents identifiés ci-dessous et conformément au profil défini pour chacun d'entre eux.

Profil service gestionnaire :

Direction : Maria-Line RICHER, Nina ALOUANE-REGNIER,

Mission de soutien à la direction : Maria-Line RICHER, Charlotte GUICHARD, Nina ALOUANE-REGNIER, Nathalie MONTOUSSAIN, Isabelle SANTOIRE

DZDS : Jocelyne TONDA

MEE : Dany FURT, Cindy RENAUDIN

MTE : Caroline BECHADE, Brigitte ROYER

SEI : Nadine HERISSON-MUTEL, Hadidja ZOUBERT, Vanessa ROCA, Pascale DELOMENIE

MASR : Christelle SALDIAS, Maria-Line RICHER, Virginie BEALAS

SG : Christelle ANDRIEUX, Séverine GODIN, Elodie JUTEAU, Martine PONCIN, Dolorès TONNET, Sylvie GUILLOTIN, Laetitia MARCHADOUR, Virginie BEALAS, Lucie TEILLET

SDIT : Natacha KALBFUSS, Sébastien PUYGRENIER, Maryline BALASTEGUI, Stéphanie BORDERON,

SAHPL : Sylvie DUHAMEL, Vanessa ROCA

SPN : Jean-Philippe ARNAULT, Sylvie FIRMIN, Virginie PAIN

SRNH : Mickaël BEAUQUIN, Vanessa BOUTIER, Nathalie MERCIER, David FRYDMAN, Pascale DELOMENIE

UbD 16-86 : Alexandra DELFAU, Sandra DIVERD, Patricia LIBERT,

UbD 17-79 : Coralie LEVY

UD24-47 : Laetitia DARNIS, Marc LE DENMAT, Florence RODRIGUES, Murielle HAGUAIS

UD 33 : Véronique BEGOT, Martine LOPEZ, Laurence FAUCHE

UD 40-64 : Corinne DUBEGUIER, Laurence PAPP, Stéphanie PORTELLI

GRUD : Marie-Catherine DAUMARD, Sylvie SIGNARBIEUX

ASNR : Fabienne MILLAUD, Pierre RIBERA, Frédérique TEYSSIERES, Véronique DUCHATEAU

MIGT : Nathalie PLANA

TEDET : Didier CAUDOUX, Olivier HAMEURY, Pascal DUCHATEAU, Aymeric AUDIGE

Profil gestionnaire de factures : Dolorès TONNET, Martine PONCIN, Christelle ANDRIEUX, Elodie JUTEAU.

Profil gestionnaire valideur : Christelle ANDRIEUX, Dolorès TONNET, Martine PONCIN, Elodie JUTEAU, Paul DE GUIBERT, Kilian DENGREVILLE, Lucie TEILLET.

Section III : Subdélégation de signature en matière de validation des dépenses réalisées avec une carte achat

ARTICLE 6 : Délégation de signature est donnée pour valider les opérations réalisées avec une carte achat imputées sur les BOP 113, 159, 181, 203, 207, 217, 235, 354, à Myriam SAPPEY, Bernard FOURNET, Benoît COGNAC, Séverine GODIN, Martine PONCIN, Dolorès TONNET, Christelle ANDRIEUX.

ARTICLE 7 : sont exclus de la présente délégation :

- les décisions motivées de ne pas se conformer à l'avis préalable défavorable du contrôleur budgétaire en région en matière d'engagement des dépenses ;
- les ordres de réquisition du comptable public assignataire ;
- les décisions d'acquisition, d'aliénation, d'affectation du domaine privé et public de l'État sauf délégation expresse consentie en la matière à un autre chef de service de l'État ;
- pour les crédits du BOP 162, les arrêtés attributifs de subvention et les conventions de titre VI dont le montant est supérieur à 50 000 € hors taxes, ainsi que les lettres de notification correspondantes ;
- pour les crédits des autres BOP les conventions de financement et actes d'attribution de subvention supérieurs à 150 000 € quel qu'en soit le bénéficiaire.

ARTICLE 8 : La présente subdélégation sera transmise à la préfecture de région Nouvelle-Aquitaine, à la Direction régionale des finances publiques Nouvelle-Aquitaine et aux comptables assignataires : Direction régionale des finances publiques Nouvelle-Aquitaine et direction départementale des finances publiques de la Haute-Vienne.

ARTICLE 9 : La présente décision abroge la décision de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire en date du 1^{er} décembre 2025 .

ARTICLE 10 : La présente décision est exécutoire au lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Bordeaux, le 7 janvier 2026

Le directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de la
région Nouvelle-Aquitaine



Vincent JECHOUX

DREAL Nouvelle Aquitaine

R75-2026-01-07-00011

Arrete subdeleg signature DREAL administration
générale 01 2026v4-1



SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE

en matière d'administration générale et de représentation du pouvoir adjudicateur

Décision du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,

VU le code de l'environnement, le code de l'urbanisme, le code des transports, le code de la route, le code de la sécurité intérieure, le code de la commande publique ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ;

VU le décret n° 2013-1041 du 20 novembre 2013, autorisant le ministre chargé du développement durable à déléguer certains de ses pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents placés sous son autorité ;

VU le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Etienne GUYOT en qualité de préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

VU l'arrêté du 20 août 2025 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté du 16 décembre 2025 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion d'agents placés sous son autorité ;

VU l'arrêté du 16 décembre 2025 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État ;

VU l'arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et de la ministre de la transition énergétique du 5 novembre 2023 portant nomination de M. Vincent JECHOUX en qualité de directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, du 3 janvier 2024 portant délégation de signature en matière d'administration générale à M. Vincent JECHOUX, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine du 12 mars 2024 portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

DÉCIDE

Section I – Administration générale

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent JECHOUX, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine, la délégation de signature qui lui a été conférée sera exercée par M. David GOUTX, directeur délégué, à l'exception des actes relatifs à sa situation personnelle.

Dans le cadre de leurs attributions respectives et par référence à l'annexe 1 ci-jointe, une subdélégation de signature permanente est également donnée aux directeurs adjoints et directrice adjointe ci-après mentionnés pour les courriers de service et pour les décisions qui leur sont associées comme ci-après, à :

- Isabelle VALADE : codes A1, A3bis, A27 bis, A37, A38, A52, B, C, D
- Hélène CHANCEL-LESUEUR : codes A1, A3bis, A27 bis, A37, A52, E, G1, G3, G4, I
- Fabien MASSON : codes A1, A3bis, A27 bis, A37, A38, A52, F, G2
- Éric SIGALAS : codes A, H

En cas d'absence ou d'empêchement de l'un des adjoints, chacun des autres adjoints pourra signer dans le domaine de délégation de l'adjoint absent ou empêché.

ARTICLE 2 : Dans le cadre de leurs attributions respectives et par référence à l'annexe 1 ci-jointe, une subdélégation de signature est donnée aux agents ci-après mentionnés pour les courriers de service et pour les décisions qui leur sont associées comme ci-après :

Pour la mission de soutien à la direction (MSD)
--

Séverine VALERIUS, cheffe de mission : codes A1, A3bis, A 27 bis, A37, A38,

Pour la délégation zonale de défense et de sécurité (DZDS)

Romain VACHON, chef de la délégation : codes A1, A3 bis, A 27 bis, A37, A38, A52,

Sylvain LABORDE, adjoint au chef de la délégation : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,

Pour la mission d'Appui à la Stratégie en Région (MASR)

Stéphane VERRON, chef de mission : A1, A3 bis, A26 à A42, A52,

Aurélie DRAPIER, adjointe au chef de mission : A1, A3 bis, A26 à A42, A52,

Pôle service social régional

Valérie KOUASSI, conseillère de service social du travail : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Pôle Pilotage des moyens en région

Gaël ALGRANTI, responsable de pôle : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Arnaud PAYET, adjoint au responsable de pôle : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Pôle appui aux services et développement des compétences

Pôle pilotage des ressources humaines ZGE

Laurence AUCHER, responsable de pôle : codes A1, A3 bis, A26 à A42,

Pour la mission Transition Ecologique (MTE)

Patrice DELBANCUT, chef de mission: codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, D1 à D5

Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, D1 à D5

Projet climat – énergies renouvelables

Adeline PAGES, cheffe de projet : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Projet acteurs économiques

Patrice GREGOIRE, chef de projet: codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Projet filières – matériaux biosourcés

M. Philippe GARIN, chef de projet : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Projet territoires en transition

Sylvie FRUGIER cheffe de projet : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Projet économie circulaire - bas carbone

Sophie TERRIEUX, cheffe de projet : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Pour la mission connaissance et analyse des territoires (MiCAT)

Jérôme STAUB, chef de mission : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,

Pascal PREVOT, adjoint au chef de mission : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,

Pour la Mission Evaluation Environnementale (MEE)

Pierre QUINET, chef de mission : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, I2

Jean HUART, adjoint au chef de mission : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, I2

Pôle plans schémas programme

Anthony LE ROUSIC, chef du pôle : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, I2

Pôle projets

Elodie COUPE, cheffe du pôle : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, I2

Pour le Secrétariat Général (SG)

Cyril MOUILLOT, secrétaire général : codes A1 à A27bis, A29 à A42, A43 bis à A54, D6, H

Virginie STORA, secrétaire générale adjointe : codes A1 à A27bis, A29 à A42, A43 bis à A54, D6, H

Sophie PETRAULT, cheffe de la mission pilotage du secrétariat général : code A1

Nathalie POEY, cheffe du pôle conditions de travail: code A1

Département affaires juridiques et commande publique

Caroline FERON, cheffe du département : codes A1, A3 bis, A27bis, A37, A38,

Agnès BESSIERES, adjointe à la cheffe du département : codes A1, A3bis, A27 bis, A37, A38,

Elise LADRETTE, adjointe à la cheffe du département : codes A1, A3bis, A27 bis, A37, A38,

Béatrice REBEL, chef de l'unité contentieux : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Thierry VILBE, chef de l'unité commande publique : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Département ressources humaines

Virginie LARRIVÉE, cheffe du département : codes A1 à A27bis, A29 à A42, A43 bis à A54, D6

Aubin BORDIN, adjoint à la cheffe du département et chargé du dialogue social: codes A1 à A27bis, A29 à A42, A43 bis à A54, D6

À Poitiers

Karine LARUELLE, cheffe de division gestion des ressources humaines de Poitiers : codes A1 à A27bis, A29 à A42 et A44 à A52,

Isabelle LAURIN, adjointe à la cheffe de division gestion des ressources humaines de Poitiers : codes A1 à A27 bis, A29 à A42 et A44 à A52,

À Limoges

Myriam SAPPEY, cheffe de la division de proximité Limoges et conseillère promotion et égalité professionnelle : codes A1 à A27 bis, A29 à A42 et A44 à A54,

Orla AUXEMERY, cheffe de la division formation recrutement : code A1, A27 bis, A53, A54, A55 et A56

À Bordeaux

Séverine GODIN, cheffe de division de proximité de Bordeaux : codes A1 à A27 bis, A29 à A42 et A44 à A54,

Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division de proximité de Bordeaux : codes A1 à A27 bis, A29 à A42 et A44 à A54,

Département moyens et gestion financière

Bernard FOURNET, chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A46 à A52,

Benoît COGNAC, adjoint au chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A46 à A52,

Dolorès TONNET, cheffe de division moyens matériels et financiers : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A46 à A52,

Département technique informatique et logistique

Jamila TKOUB, cheffe du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A50,

Cédric MECHEKHAR, adjoint à la cheffe du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A50,

Unités logistiques :

Eric PEYRONNET, chef de l'unité logistique de Limoges : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A50,

Corinne JOULIN, cheffe de l'unité logistique de Poitiers : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A50,

Unités Informatiques :

Frédéric ROUCOUL, chef de l'unité informatique de Bordeaux : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Julien RIVIERE, chef de l'unité informatique de Poitiers : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Jeremy BAGES, responsable de l'unité informatique de Limoges: codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Pour le Service Environnement Industriel (SEI)

Louis GAGET, chef de service : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A45, A52, E1

Hervé PAWLACZYK, adjoint au chef de service : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A45, A52, E1

Département Sécurité industrielle

Nordine AÏT ALI, chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38 et D

Stéphanie HUGON, coordinatrice régionale de l'activité véhicule : code D

Division risques accidentels

Cédric MONTASSIER, chef de division : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Division équipements sous pression

Eric MOULARD, adjoint au chef du département et chef de la division : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38 et D

Division canalisations

Annick DE MENORVAL, cheffe de la division et coordonnatrice du pôle Canalisations : code A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Département risques chroniques

Céline FANZY, cheffe du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Jérôme PONS, adjoint à la cheffe de département et chef de la cellule impacts industriels : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Cédric MEDER, chef de la cellule déchets : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Sonia COMPANY, cheffe de la cellule site et sols pollués : A1, A3bis, A27 bis, A37, A38,

Aurore VACHERON, cheffe de la cellule qualité de l'air et planification : codes A1, A3bis, A27 bis, A37, A38,

Frédéric GOLBERY, chef de la cellule plate-forme, risques chimiques et sanitaires : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Pierre BUSSON, chef de la cellule carrières, éolien et granulats marins: codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Département énergie sol et sous-sol

Eddie JACQUET, chef du département : codes A1, A3 bis, A 27 bis, A37, A38, E1

Division énergie

Marc FRENGER PECH-GOURG, chef de la division : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, E1

Division mines et après-mines

Isabelle REUILLE, adjointe au chef du département et cheffe de la division : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, E1

Division mines et après-mines uranium

Christophe SIMBELIE, chef de la division : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, E1

Pôle appui au pilotage

Vanessa MARTIN, cheffe de pôle : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

• **Pour le Service Déplacements, Infrastructures, Transports (SDIT)**

Michel DUZELIER, chef de service : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, B, C, D

Fabien COUPE, adjoint au chef de service : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, B, C, D

Département administratif et financier

David ZANARDELLI, chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Lydie LABBE, adjointe au chef de département : codes A1, A3bis, A27 bis, A37, A38,

Département investissements sur routes nationales – Site de Bordeaux

François CRUMIERE, chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, C2, D1, D2, D4, D5

Vinciane GUILLOT, adjointe au chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, C2, D1, D2, D4, D5

Christine CERVERA-NERIN, Aurore BASCOUERT, Quentin VANDAELE, Julien ARANDA, responsables d'opérations : code A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, C2

Département investissements sur routes nationales – Site de Poitiers

Olivier STONS, chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, C2, D1, D2, D4, D5

Stéphanie CADIOT, adjointe au chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, C2, D1, D2, D4, D5

Aurélie RENOUST, cheffe de l'unité foncier et compensations : code A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, C2, D2, D5

Younès DAHI, Bernard KENKLE, Christophe MARTIN, Manon DUPONT, Mackenson GREFFIN, Matthias CARVALHO, Léa BOULIERE responsable d'opérations : code A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, C2

Département mobilité et infrastructures ferroviaires

Stéphane MORANCAIS, chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, D1, D2, D4, D5

Fabienne BOGIATTO, adjointe au chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, D1, D2, D4, D5

Département régulation des transports routiers

Philippe LANDAIS, chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B, D

Véronique MIGUEL, adjointe au chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B, D

Division registre des transports

Christelle DUFRECHE, cheffe de la division : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B

Michel LAFON, adjoint à la cheffe de la division : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B,

James ROBINEAU-FAZILLEAU, chargé de mission registre, référent régional des procédures : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B

Hervé LASFARGUES, instructeur-gestionnaire registre des transports : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B

Division contrôle des transports

Alexia TREHEIN, cheffe de la division : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B

Vincent DUMEAU, chef de l'unité Gironde – contrôle des transports : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B14

Olivier BORDES, adjoint au chef de l'unité Gironde : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B14

Joëlle BROUCA, cheffe de l'unité 40-64 – contrôle des transports : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B14

Chantal DEBIAIS, cheffe de l'unité Charente - contrôle des transports : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B14

Jean-Luc SOIRAT, chef de l'unité Limousin – contrôle des transports : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B14

Alexandre FAURE, adjoint au chef de l'unité Limousin : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B14

Willy DEPETRIS, chef de l'unité Charente-Maritime - contrôle des transports : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B14

Valéry PERRIN, chef de l'unité Vienne - contrôle des transports terrestres : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B1

Christophe TORRES, chef de l'unité Dordogne - Lot-et-Garonne – contrôle des transports : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B14

Alain MONTASTIER, adjoint au chef de l'unité Dordogne - Lot-et-Garonne : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B14

Xavier GIRAUD, chef de l'unité Deux-Sèvres – contrôle des transports: codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, B14

Pour le Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral (SAHPL)

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, D1 à D5
Jennifer LIEGEOIS-GACHELIN, adjointe à la cheffe de service : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, D1 à D5

Département aménagement, paysage et littoral

Christophe BELOT, chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, D1 à D5
Florent MAUVIET et Bruno LIENARD, adjoints au chef de département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, D1 à D5

Département habitat

Bénédicte CHAUTARD, cheffe du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, D1 à D5
Jérôme LESUEUR, adjoint à la cheffe du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, D1 à D5
Élise CHARPENTIER, cheffe de pôle parc privé et politique du logement : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, D1 à D5
Eric BELET, chef de pôle parc public et politiques sociales du logement : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, D1 à D5

Pour le Service Patrimoine Naturel (SPN)

Ophélie DARSEES, cheffe de service : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, G1, G3, G4
Bénédicte GUERINEL, adjointe à la cheffe de service : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, G1, G3, G4

Département appui support et transversalités

Audrey GUILMART-DELACOSTE, cheffe du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, G1, G3, G4

Département Biodiversité, Continuités et espaces naturels

Alain VEROT, chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, G1, G3, G4
Sophie KERLOC'H, adjointe au chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, G1, G3, G4

Département Biodiversité, espèces et connaissance

Marie BASTIAT, cheffe du département : codes A1, A3 bis, A37, A38, G1, G3, G4
Vincent DORDAIN, adjoint au chef du département : codes A1, A3 bis, A37, A38, G1, G3, G4

Département eau et ressources minérales

Hervé TREHEIN, chef du département eau et ressources minérales : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, G1, G3, G4

• **Pour le Service Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)**

Olivier PAIRAULT, chef de service : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A45, A52, F, G2

Claire CASTAGNEDE IRAOLA, adjointe au chef de service: codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A45, A52, F, G2

Corinne MOUADDINE, cheffe du bureau administratif – chargée de mission budgétaire : codes A1 , A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,

Département risques naturels

Agnès CHEVALIER, cheffe du département : code A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, G2

Département ouvrages hydrauliques

Julien MORIN, chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, F, G2

Chloé DEQUEKER, adjointe au chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, F, G2

Pauline ARDAINE, Valérie FLOUR,, Brice TAUDIN, Laurent CANTEGRIT, Samuel GOYARD, Arnaud LADEPECHE, inspecteur(trice)s de la sécurité des ouvrages hydrauliques : code G2

Département hydrométrie et prévision des crues Gironde Adour Dordogne

Yan LACAZE, chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38 ,A52, G2

Sylvain CHESNEAU, adjoint au chef du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, G2

Division prévision des crues

Vincent DOURDET , Sanda GENIN, Dominique OLLIVIER, Romane PERRIN, chef(fe)s de projets : code G2

Elisabeth RENWEZ, Laurent DIEVAL, François PERON, Judith BARES-MENCIA, Alexandre DANNE-CALLEGARI, chargé(e)s de projets : code G2

Division hydrométrie

Anaïs SARRET, Stéphane RENWEZ, Hervé LAVAL, chefs d'antenne : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,

Département hydrométrie et prévision des crues Vienne-Charente-Atlantique

Isabelle LEVAVASSEUR, cheffe du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, G2

Pascal VILLENAVE, adjoint à la cheffe du département : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, G2

Pôle maintenance et informatique

Fabrice MICHAUD, chef du pôle maintenance et informatique : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, G2

Kevin BECK, Eric PELHATE, référents informatique et qualité du DHPC VCA : code G2

Pôle prévision des crues

Christophe ASTIER, ingénieur chef de projets en prévision des crues et des inondations : code G2

Kanto RAKOTOVAHINY, ingénieur chef de projets en hydrologie et hydraulique : code G2

Eric BLANCHETON, Vincent DOSDA, Régis CHABOT, Christophe ASTIER, prévisionnistes des crues : code G2

Pôle hydrométrie

Alexandre BRETTON, responsable du pôle hydrométrie : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52, G2,

Moustapha N'DIAYE, Bertrand AMILIEN, Christophe BOURGUIGNON, Arthur ANFRAY, Mickaël COURREGES, prévisionnistes des crues : code G2

Autres agents de la DREAL participant à la prévision des crues : Mickaël BEAUQUIN (SRNH), , Catherine ALLAIN (SRNH), Bernard HERY (SRNH) et Florence BONNEUIL (SRNH) : code G2

Pour les unités départementales

Pour le département de la Gironde

Georges DERVEAUX, chef de l'unité départementale : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,

Peggy HARLE, adjointe au chef de l'unité départementale et cheffe de la cellule risques accidentels : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,

Nicolas SANCHEZ, responsable de la cellule risques chroniques : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Emilie GLEMET, responsable de la cellule carrière/ déchets : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Nicolas BLANCHET, chef de la cellule véhicules : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Stéphane DORE, Sabrina MOUFFLE, Jean-Christophe COURSEAU, technicien(ne)s cellule véhicules : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Pour les départements du Lot-et-Garonne et de la Dordogne

Sébastien MOUNIER, chef de l'unité bi-départementale : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,

Pour les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques

Xavier VIAMONTE, chef de l'unité bi-départementale : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,

Véronique GAZDA, adjointe au chef de l'unité bi-départementale : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,

Mary-Anne MATHIEU, cheffe de la cellule risques chroniques - Pyrénées-Atlantiques : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Cécile SAGNES-MAURIES, cheffe de la cellule risques accidentels – mines - Pyrénées-Atlantiques : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Anthony BORDA, chef de la cellule risques accidentels – Landes : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,
Xavier LATAILLADE, chef de l'unité contrôles techniques : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,
Jean-Luc COUE, chef de l'antenne territoriale de Bayonne : code A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Pour les départements de la Charente et de la Vienne

Pierre ESCALE, chef de l'unité bi-départementale : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,
Brice POULIQUEN, adjoint au chef de l'unité bi-départementale : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,
Muriel MOUSNIER, responsable de la cellule environnement risques technologiques, chais, distilleries : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,
Eric LOISEL, responsable de la subdivision environnement industriel Charente : codes A1, A3bis, A27 bis, A37, A38,
Yannick LAURENCON, responsable de subdivision environnement industriel Vienne : codes A1, A3bis, A27 bis, A37, A38,
Pierre BUSSON, responsable de la subdivision carrière, déchets, éolien Vienne : codes A1, A3bis, A27 bis, A37, A38,
Stéphane FAUVAUD, responsable de la subdivision environnement carrière, déchets, éolien Charente : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,
Christophe CHEVALIER-PICHON, responsable de la cellule véhicules : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38,

Pour les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime :

Charles-Henri TAVEL, chef de l'unité bi-départementale : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,
Hélène COUTY et Jean-Philippe GIONTA, adjoints au chef de l'unité bi-départementale : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,

Pour les départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne :

Benoît ROUGET, chef de l'unité interdépartementale : codes A1, A3bis, A27 bis, A37, A38, A52,
Anne PERREAU, adjointe au chef de l'unité interdépartementale : codes A1, A3 bis, A27 bis, A37, A38, A52,

Section II – Représentation du pouvoir adjudicateur

Restent soumis au visa de Vincent JECHOUX, David GOUTX, d'Hélène CHANCEL-LESUEUR, de Fabien MASSON ou d'Éric SIGALAS tous les actes qui demeurent réservés à la signature du préfet par l'arrêté du 3 janvier 2024 susvisé.

ARTICLE 3 : Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-dessous, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à l'effet de signer les marchés et les accords-cadre de fournitures, services et travaux, ainsi que les actes et pièces relatifs à leur attribution, leur passation et leur

exécution, à l'exception :

- de la décision d'attribution et de la signature des marchés publics de travaux, fournitures et services, dont le montant est supérieur aux seuils européens applicables aux procédures formalisées ;
- des avenants ou des modifications du marché initial autorisées par les textes en vigueur au moment de sa passation, qui, cumulés avec le montant initial du marché, conduisent à dépasser les seuils européens applicables aux procédures formalisées ;
- des décisions d'affermissement, les avenants ayant une incidence financière (quels qu'en soient le montant et l'incidence) et toutes les modifications du marché initial autorisées par les textes en vigueur au moment de sa passation .

- David GOUTX, directeur régional délégué, pour l'ensemble des BOP, y compris le BOP 205 SATL : affaires maritimes

- Éric SIGALAS, directeur adjoint, pour les BOP énumérés ci-après :

- BOP 216 CPRH-CASR : conduite et pilotage des politiques de l'intérieur ;
- BOP 217 SDRH et SGAC : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ;
- BOP 354 : administration territoriale de l'Etat ;
- BOP 363 : compétitivité ;
- BOP 723 : opérations immobilières déconcentrées et entretiens des bâtiments de l'État.

- Isabelle VALADE, directrice adjointe, pour les BOP énumérés ci après :

- BOP 203 ALPC : infrastructures et service de transport ;
- BOP 135 ALPC et RNAQ : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
- BOP 159 CGDD : expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie ;
- BOP 113 ALPC (pour l'action 1 du BOP) : Sites, paysages, publicité ;
- BOP 362 TECO : Ecologie ;
- BOP 380 ALPC : fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires

- Hélène CHANCEL-LESUEUR, directrice adjointe, pour les BOP énumérés ci après :

- BOP 113 ALPC : paysage, eau et biodiversité ;
- BOP 135 ALPC (pour les actions 4 et 7 du BOP) : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
- BOP 159 CGDD : expertise, information géographique et météorologie ;
- BOP 174 CLIM : énergie, climat, après-mines ;
- BOP 217 SGAC (pour l'action 6 du BOP) : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables
- BOP 362 TECO : Ecologie
- BOP 363 : Compétitivité
- BOP 380 ALPC : fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ;

- Fabien MASSON, directeur adjoint, pour les BOP énumérés ci-après :
 - BOP 181 ALPC : prévention des risques ;
 - BOP 174 CLIM : énergie, climat, après-mines ;
 - BOP 159 CGDD : expertise, information géographique et météorologie ;
 - BOP 113 ALPC (pour l'action 1 du BOP) : sites, paysages, publicité

Cette subdélégation est accordée également aux agents suivants :

Pour le BOP 113 ALPC

Service Patrimoine Naturel (SPN) :

Ophélie DARSES, cheffe de service ;

Bénédicte GUERINEL, adjointe à la cheffe de service ;

Audrey GUILMART-DELACOSTE, cheffe du département appui support et transversalités

Direction

Jonathan LEMEUNIER, directeur de projet éolien offshore, pour les actes liés à la mise en œuvre du plan POLMAR

Délégation zonale de défense et de sécurité (DZDS)

Romain VACHON, chef de la délégation ;

Sylvain LABORDE, adjoint au chef de la délégation

Pour le BOP 113 ALPC action 1

Service Habitat, Paysage et Territoires Durables (SAHPL) :

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service ;

Jennifer LIEGEOIS-GACHELIN, adjointe à la cheffe de service ;

Christophe BELOT, chef du département aménagement, paysage et littoral ;

Florent MAUVIET et Bruno LIENARD, adjoints au chef du département aménagement, paysage et littoral

Pour les BOP 135 ALPC et RNAQ

Service Habitat, Paysage et Territoires Durables (SAHPL) :

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service ;

Jennifer LIEGEOIS-GACHELIN, adjointe à la cheffe de service ;

Service Déplacements Infrastructures et Transport (SDIT)

Michel DUZELIER, chef de service ;
Fabien COUPE, adjoint au chef de service ;

Pour le BOP 135 ALPC actions 4 et 7

Mission transition Écologique (MTE) :

Patrice DELBANCUT, chef de la mission ;
Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission

Pour le BOP 159 CGDD

Mission transition Ecologique (MTE) :

Patrice DELBANCUT, chef de la mission ;
Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission

Mission Evaluation Environnementale (MEE) :

Pierre QUINET, chef de mission ;
Jean HUART, adjoint au chef de mission

Mission connaissance et analyse des territoires (MICAT) :

Jérôme STAUB, chef de la mission ;
Pascal PREVOT, adjoint au chef de mission

Pour le BOP 174 CLIM

Service Environnement Industriel (SEI) :

Louis GAGET, chef de service ;
Hervé PAWLACZYK, adjoint au chef de service

Pour le BOP 181 ALPC

Service Environnement Industriel (SEI) :

Louis GAGET, chef de service ;
Hervé PAWLACZYK, adjoint au chef de service

Service Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)

Olivier PAIRAULT, chef de service ;
Claire CASTAGNEDE IRAOLA, adjointe au chef de service
Corinne MOUADDINE, responsable du bureau administratif ;
Agnès CHEVALIER, cheffe du département risques naturels ;
Julien MORIN, chef du département ouvrages hydrauliques ;
Isabelle LEVAVASSEUR, cheffe du département hydrométrie et prévision des crues Vienne Charente ;
Yan LACAZE, chef du département hydrométrie et prévision des crues Gironde Adour Dordogne

Pour le BOP 203 ALPC

Service Déplacements Infrastructures et Transports (SDIT)

Michel DUZELIER, chef de service ;
Fabien COUPE, adjoint au chef de service ;
Philippe LANDAIS, chef du département régulation des transports routiers ;
Véronique MIGUEL, adjointe au chef du département régulation des transports routiers ;
Alexia TREHEIN, cheffe de la division contrôle des transports ;
François CRUMIERE, chef du département investissements sur routes nationales Bordeaux ; Vinciane GUILLOT, adjointe au chef du département ;
Olivier STONS, chef du département investissements sur routes nationales Poitiers ; Stéphanie CADIOT, adjointe au chef du département ;
David ZANARDELLI, chef du département administratif et financier ; Lydie LABBE, adjointe au chef du département ;
Stéphane MORANÇAIS, chef du département mobilité et infrastructures ferroviaires ;

Dans la limite de 25 000 € H.T. : Bernard KENKLE, Christine CERVERA-NERIN, Aurore BASCOUERT, Younès DAHI, Manon DUPONT, Christophe MARTIN, Mackenson GREFFIN, Quentin VANDAELE, Julien ARANDA et Matthias CARVALHO, responsables d'opérations ;
Aurélien RENOUST, cheffe de l'unité foncier et compensations ;

Pour le BOP 216 CPRH-CASR

Secrétariat général (SG) :

Cyril MOUILLOT, secrétaire général ;
Virginie STORA, secrétaire générale adjointe ;
Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ;
Benoît COGNAC, adjoint au chef du département moyens et gestion financière ;
Séverine GODIN, cheffe de division de proximité Bordeaux ;
Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division de proximité Bordeaux

Pour le BOP 217 SDT2

Mission d'Appui à la Stratégie en Région (MASR)

Stéphane VERRON, chef de mission

Aurélie DRAPIER, adjointe au chef de mission

Secrétariat général (SG) :

Cyril MOUILLOT, secrétaire général ;

Virginie STORA, secrétaire générale adjointe ;

Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ;

Benoît COGNAC, adjoint au chef du département moyens et gestion financière ;

Séverine GODIN, cheffe de division de proximité Bordeaux ;

Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division de proximité Bordeaux

Pour le BOP 217 SGAC

Mission transition Écologique (MTE) :

Patrice DELBANCUT, chef de la mission ;

Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission

Mission d'Appui à la Stratégie en Région (MASR)

Stéphane VERRON, chef de mission

Aurélie DRAPIER, adjointe au chef de mission

Secrétariat général (SG)

Cyril MOUILLOT, secrétaire général ;

Virginie STORA, secrétaire générale adjointe ;

Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ;

Benoît COGNAC, adjoint au chef de département ;

Séverine GODIN, cheffe de la division de proximité Bordeaux ;

Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division de proximité Bordeaux

Myriam SAPPEY, cheffe de la division de proximité Limoges et conseillère promotion et égalité professionnelle ;

Christine SABATHIE, adjointe à la cheffe de division ;

Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget ;

Dolorès TONNET, cheffe de la division moyens matériels et financiers ;

Stéphane FAYAN, gestionnaire pilotage budgétaire et financier ;

Elodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique ;

Lucie TEILLET, chargée de l'exécution du budget

Pour le BOP 362 TECO

Service Patrimoine Naturel (SPN) :

Ophélie DARSES, cheffe de service ;

Bénédicte GUERINEL, adjointe à la cheffe de service ;

Audrey GUILMART-DELACOSTE, cheffe du département appui support et transversalités

Mission Transition Écologique (MTE)

Patrice DELBANCUT, chef de mission ;

Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission

Service Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)

Olivier PAIRAULT, chef de service ;

Claire CASTAGNEDE IRAOLA, adjointe au chef de service

Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral (SAHPL)

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service ;

Jennifer LIEGEOIS-GACHELIN, adjointe à la cheffe de service ;

Service Déplacements Infrastructures et Transport (SDIT)

Michel DUZELIER, chef du service ;

Fabien COUPE, adjoint au chef de service ;

Pour le BOP 363

Secrétariat général (SG) :

Cyril MOUILLOT, secrétaire général ;

Virginie STORA, secrétaire générale adjointe ;

Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ;

Mission transition Écologique (MTE) :

Patrice DELBANCUT, chef de la mission ;

Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission

Pour le BOP 380

Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral (SAHPL) :

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service ;

Jennifer LIEGEOIS-GACHELIN, adjointe à la cheffe de service ;

Service Déplacements Infrastructures et Transport (SDIT)

Michel DUZELIER, chef du service ;

Fabien COUPE, adjoint au chef de service.

Mission Transition Ecologique (MTE)

Patrice DELBANCUT, chef de mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission ;

ARTICLE 4 : La présente décision abroge la décision de subdélégation de signature en matière d'administration générale du 1^{er} décembre 2025.

ARTICLE 5 : La présente décision est exécutoire au lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Bordeaux, le 7 janvier 2026

Le directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de la
région Nouvelle-Aquitaine



Vincent JECHOUX

— ANNEXE 1—

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	<p>A – <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u> –</p> <p><u>I- Dans les limites fixées par les organisations ministérielles en matière de gestion des ressources humaines,</u></p> <p><u>- pour les fonctionnaires à l'exception des fonctionnaires mentionnés à l'annexe 2 et pour les agents contractuels au sens du code général de la fonction publique, exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'Etat mentionnés à l'annexe 1 du présent arrêté de l'arrêté du 20 août 2025 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'Etat au sens de l'article 15 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements</u></p> <p><u>- et pour les fonctionnaires relevant des corps ou emplois listés à l'annexe I-A et les agents contractuels mentionnés à l'annexe I-B de l'arrêté du 16 décembre 2025 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de la transition écologique en matière de gestion d'agents placés sous son autorité</u></p>	<p>Décret n°2013-1041 du 20 novembre 2013 modifié par le décret n°2019-1465 du 26 décembre 2019</p> <p>Arrêté du 20 août 2025 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements</p> <p>Arrêté du 16 décembre 2025 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion d'agents placés sous son autorité</p>
A1	Aux congés annuels, à l'attribution et à la gestion des jours de réduction du temps de travail ;	
A2	Au congé de maladie ordinaire, au congé de longue maladie et au congé de longue durée pour les fonctionnaires ;	
A3	Aux congés de maternité adoption, de paternité et d'accueil de l'enfant ;	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
A3 bis	Congé de naissance, Congé d'arrivée d'un enfant en vue d'une adoption,	Arrêté du 20 août 2025 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements art. 1 ^{er}
A4	A la reconnaissance de l'imputabilité au service des accidents de service, à l'exception de ceux survenus aux chefs des services déconcentrés et à l'octroi du congé pour invalidité temporaire imputable au service au titre de l'article 21 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 (y compris décision de réintégration) pour les fonctionnaires ;	
A5	Pour les agents contractuels au congé de maladie ordinaire, au congé de grave maladie et à la reprise de fonction à l'issue du congé	
A6	Pour les fonctionnaires stagiaires uniquement, aux congés sans traitement, prévus aux titres IV et V du décret du 7 octobre 1994 ;	Décret n°94-874 du 7 octobre 1994
A7	Au congé pour formation en matière d'hygiène et de sécurité pour les représentants du personnel siégeant au sein des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail;	
A8	Aux autorisations d'absence ;	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
A9	A l'ouverture, à la fermeture et à la gestion d'un compte épargne-temps ;	
A10	A l'autorisation d'exercer des fonctions à temps partiel y compris pour raison thérapeutique, et au retour dans l'exercice des fonctions à temps plein	
A11	A l'autorisation de l'exercice des fonctions en télétravail	
A12	A l'exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activités prévu par le chapitre 1 ^{er} du titre II du décret du 27 janvier 2017	
A13	L'instruction de la procédure et la prise de sanctions disciplinaires du 1 ^{er} groupe pour les fonctionnaires, à l'exception du corps des administrateurs civils L'instruction de la procédure et la prise de sanctions disciplinaires conduisant à un avertissement ou un blâme pour les agents contractuels	
A14	Pour les agents contractuels à un congé sans rémunération : - Pour élever un enfant âgé de moins de huit ans, pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint, au partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité, à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ; - Pour suivre son conjoint ou le partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, à raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions de l'agent non titulaire. A un congé pour raison de famille, pour convenances personnelles, de présence parentale, pour création d'une entreprise.	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
A15	Au congé bonifié pour les fonctionnaires	
A16	Au congé pour l'accomplissement de périodes de service militaire, d'instruction militaire ou d'activité dans la réserve opérationnelle, de périodes d'activité dans la réserve de sécurité civile, de périodes d'activité dans la réserve sanitaire et de périodes d'activités dans la réserve civile de la police nationale	
A17	Aux mises en disponibilité d'office et de droit	
A18	Aux aménagements et facilités d'horaires	
A19	Au congé de formation professionnelle, Au congé pour validation des acquis de l'expérience, Au congé pour bilan de compétences, Au congé pour formation syndicale ;	
A20	Au congé pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations et des associations sportives de plein air ; Au congé de représentation d'une association ou d'une mutuelle Au congé de formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse, des responsables associatifs bénévoles, des titulaires de mandats mutualistes autres qu'administrateurs et des membres de conseils citoyens.	
A21	Au congé de solidarité familiale, au congé de présence parentale, au congé parental ;	
A22	A la gestion du compte personnel de formation et décisions relatives aux périodes de professionnalisation ;	
A23	A l'affectation à un poste de travail au sein du même département ministériel qui n'entraîne ni changement de résidence administrative, ni	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	modification de la situation de l'agent notamment au regard des fonctions ;	
A24	A la suspension de fonctions en cas de faute grave et le maintien de la suspension en cas de poursuites pénales, à l'exception du corps des administrateurs civils	
A25	La reprise de fonctions à l'issue d'un congé de longue maladie ou de longue durée et de congé parental:	
A26	Au recrutement des agents contractuels et à tous les actes afférents à leur gestion ne nécessitant pas l'avis préalable d'une CCP	
A27	A la mise à disposition de plein droit et détachement sans limitation de durée prévus respectivement par les articles 105 et 109 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 et par les articles 7 et 8 de la loi n°2009-129 du 26 octobre 2009	
A27 bis	Signature de la convention de mise à disposition par l'administration d'accueil	
A28	Aux opérations de recrutement des SACDD relevant de la spécialité "administration générale"	
A29	Aux avancements d'échelon pour les SACDD et TSDD uniquement	
	<p><u>II- Pour les membres des corps des adjoints administratifs de l'État relevant du ministre chargé du développement durable et affectés dans les services dont l'activité s'exerce à l'échelon de la région ou d'un département de la région Nouvelle-Aquitaine,</u></p> <p>Les décisions relatives :</p> <p>Congé de naissance</p> <p>Congé d'arrivée d'un enfant en vue d'une adoption</p>	<p>Décret n°2013-1041 du 20 novembre 2013 modifié par le décret n°2019-1465 du 26 décembre 2019</p> <p>Arrêté du 20 août 2025 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des</p>

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	Signature de la convention de mise à disposition par l'administration d'accueil	administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements Arrêté du 16 décembre 2025 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion d'agents placés sous son autorité
A30	A la nomination en qualité de stagiaire ou de titulaire	
A31	Aux opérations de recrutement y compris pour le recrutement des travailleurs en situation de handicap en application du décret du 25 août 1995	
A32	Pour les stagiaires du corps des adjoints administratifs : - le report, la prorogation et la prolongation de stage - la titularisation et le refus de titularisation - le détachement pour nécessité de service et la réintégration à l'issue de cette période	
A33	A l'avancement : — l'avancement d'échelon ; — la nomination au grade supérieur après inscription sur le tableau d'avancement ;	
A34	Aux mutations : — qui entraînent ou non un changement de résidence ; — qui modifient la situation de l'agent ;	
A35	A la suspension de fonctions en cas de faute grave et	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
A36	<p>maintien de la suspension en cas de poursuites pénales</p> <p>A l'instruction de la procédure et la prise des sanctions disciplinaires du 2^e au 4^e groupe</p>	
A37	<p>— A l'accueil et à l'affectation en position d'activité ;</p> <p>— A l'accueil en détachement et à l'intégration après détachement autres que celles nécessitant un arrêté interministériel ou l'accord d'un ou plusieurs ministres ;</p> <p>— Au détachement ;</p> <p>— A l'intégration directe ;</p> <p>— A la mise en disponibilité pour études et recherches présentant un intérêt général, pour convenances personnelles, pour créer ou reprendre une entreprise ;</p> <p>— A la réintégration après détachement, disponibilité.</p> <p>— Renouvellement de détachement</p> <p>— Renouvellement de la mise en position normale d'activité</p>	
A38	<p>A la cessation définitive de fonctions :</p> <p>— l'admission à la retraite ;</p> <p>— l'acceptation ou le refus de la démission ;</p> <p>— le licenciement pour insuffisance professionnelle ou pour inaptitude physique ;</p> <p>— la radiation des cadres pour abandon de poste ou perte de la qualité de fonctionnaire</p>	
A38 bis	<p>Licenciement en cours ou au terme de la période d'essai et fin de contrat de durée déterminée</p>	
A39	<p>Au reclassement pour l'inaptitude à l'exercice des fonctions</p>	
A40	<p>Au maintien d'activité au delà de la limite d'âge</p>	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	<p><u>III- Pour les ouvriers des parcs et ateliers régis par le décret n°65-382 du 21 mai 1965 modifié</u></p>	
A41	Tous les actes afférents à la gestion administrative des ouvriers des parcs et ateliers	
	<p><u>V- Autres actes de gestion :</u></p>	
A43	Pour tous les agents éligibles à la NBI : les arrêtés déterminant les postes éligibles et le nombre de points attribués à chacun d'eux	
A43 bis	les arrêtés individuels portant attribution des points aux titulaires des postes mentionnés par l'arrêté ci-dessus.	
A44	L'établissement et la signature des cartes d'identités de fonctionnaires et des cartes professionnelles, à l'exception de celles concernant les emplois de direction de l'administration territoriale de l'État.	
A45	Les commissionnements et habilitations à procéder à des constatations ou contrôles.	
A46	Liquidation des droits des victimes d'accidents du travail	
A47	Délivrance des autorisations requises pour exercer les fonctions d'expert ou d'enseignant	
A48	Règlements amiables des dommages matériels causés à des particuliers et responsabilité civile	Circ. n°2003-64 du 3 novembre 2003)
A49	Règlements amiables des dommages subis ou causés par l'État du fait d'accidents de la circulation.	Arrêté du 2 février 1993

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
A50	Autorisation de conduite des engins de l'Etat	
A51	Ordre de mission permanent Ordre de mission à l'étranger	
A52	Ordre de mission particulier	
A53	Convention de stage / Contrats d'apprentissage / convention de formation / convention de location de salles	
A54	Rémunération accessoire pour formateur et membre de jury concours / recrutement	
A55	Renouvellement de détachement,	Arrêté du 20 août 2025 art. 1^{er}
	<u>B – ANIMATION D'ENTREPRISES</u>	
	<u>SECTEUR TRANSPORTS</u>	
B1	Délivrance des attestations de capacité à l'exercice des professions de Transporteur Public Routier de personnes, de Transporteur Public Routier de Marchandises - Loueur; de Commissionnaire de Transport.	Articles R. 3113-2 à R. 3113-48 du code des transports Articles R. 3211-7 à R. 3211-47 du code des transports Arrêté du 21 décembre 2015 (commissionnaires).
B2	Délivrance des certificats d'inscription au registre des Commissionnaires de Transports et décisions de radiation de ce registre.	Article R. 1411-1, R. 1411-2 à 25 du code des transports
B3	Décisions relatives aux poursuites d'exploitation en cas de décès ou d'invalidité de l'attestataire de capacité des Entreprises de Transport Public Routier de Marchandises et Commissionnaires de Transports	Décret n°99-752 du 30 août 1999 modifié (transports de marchandises). Art R. 1422 du code des transports (Commissionnaires).
B4	Délivrance des autorisations d'exercer, des licences communautaires ou de transport intérieur et de leurs	Décret n°99-752 du 30 août 1999 modifié (transports

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	<p>copies conformes pour les entreprises de Transports Publics Routiers de marchandises et des dérogations réglementaires à l'inscription au registre des transporteurs routiers</p> <p>Décision d'inscription au registre des Transporteurs-Loueurs et restitution des licences et de leurs copies conformes.</p> <p>Décisions de retrait des autorisations d'exercer, de suspension, de radiation du registre des transporteurs.</p>	routiers de marchandises)
B5-1	Délivrance des autorisations de transport international (hors communauté européenne) bilatérales	Arrêté du 12 juillet 2000
B5-2	Délivrance des autorisations et avis relatifs aux services réguliers de transport international de voyageurs	Décret n° 2021-50 du 20 janvier 2021
B6	Décision d'agrément des centres de formation ou de renouvellement concernant les stages complémentaires "commissions de transport"	Arrêté du 21 décembre 2015 (relatif à la délivrance de l'attestation de capacité de commissionnaire de transport)
B7	Décisions d'agrément ou de retrait/ suspension des centres de formation pour dispenser la formation initiale minimale obligatoire ou la formation continue obligatoire des conducteurs du transport routier de marchandises et de personnes et décisions d'habilitation des agents chargés du contrôle des centres de formation.	Décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007 relatif à la qualification initiale et à la formation continue Arrêté du 3 janvier 2008 modifié (agrément des centres pour les formations transport de personnes et de marchandises)
B8	Agrément des centres de formation en charge des formations-examen et attestations de capacité de transport léger, et formations d'actualisation des connaissances.	Arrêté du 28 décembre 2011
B9	Délivrance des attestations des conducteurs des Etats tiers.	Arrêté du 11 mars 2003

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
B10	Convocation de la Commission territoriale des sanctions administratives	Art R. 3452-1 et suivant du code des transports
B 11	Inscription au Registre des Transporteurs des entreprises de transports publics routiers de voyageurs	Décret n°85-891 du 16 Août 1985 modifié
B 12	Autorisation de poursuivre l'exploitation en cas d'incapacité physique ou légale de la personne titulaire de l'attestation de capacité professionnelle d'une entreprise inscrite au Registre des transporteurs publics routiers de voyageurs.	Décret n°85-891 du 16 Août 1985 modifié
B 13	<p>Délivrance et retrait des autorisations d'exercer, des licences communautaires ou de transport intérieur et de leurs copies conformes pour les entreprises de Transports Publics Routiers de Voyageurs.</p> <p>Décision d'inscription au registre Voyageurs et restitution des licences et de leurs copies conformes et radiation.</p> <p>Décisions de radiation du registre des transporteurs routiers</p>	Décret n°85-891 du 16 Août 1985 modifié
B 14	Contrôle des réglementations du transport routier de marchandises, de voyageurs et commissionnaires de transport, organisation du contrôle et transmission des affaires pénales.	
C – PROGRAMMATION DES INFRASTRUCTURES		
C1	Les décisions d'approbation des dossiers relatifs aux phases postérieures aux études d'opportunité des opérations d'investissement sur le réseau routier national, dans le cadre des dispositions de l'instruction gouvernementale du 29 avril 2014 définissant les modalités d'élaboration, d'instruction, d'approbation et d'évaluation des opérations d'investissement sur le réseau routier national, et	Instruction gouvernementale du 29 avril 2014

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	toute procédure concourant à la réalisation et la mise en service des ouvrages.	
C2	Les décisions et actes relatifs aux procédures foncières liées aux opérations d'investissement sur le réseau routier national dans le cadre des compétences en matière de maîtrise d'ouvrage des opérations. D - <u>HABITAT, AMENAGEMENT, MOBILITE,</u>	
D1	Les correspondances techniques adressées aux maires, aux présidents de collectivités locales ou leurs établissements publics, aux directeurs de société d'économie mixte ou d'établissements publics relatives à : <ul style="list-style-type: none"> • l'animation des études ; • l'envoi des rapports et comptes-rendus ; • aux aides aux entreprises. 	
D2	Les convocations, fixations des ordres du jour et procès-verbaux de réunions relatifs aux études ou instruction de dossiers.	
D3	Les correspondances et rapports adressés aux Ministres de tutelle de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement lorsqu'ils ne présentent ni le caractère d'un avis, ni d'une proposition, ni d'un compte-rendu du préfet de région.	
D4	Les correspondances relatives à l'instruction technique et à l'approbation des projets.	
D5	Tous actes et correspondances entrant dans le champ de compétence de l'agent et relatifs à la gestion et à l'animation des dossiers relevant de la Direction Régionale de l'environnement, de aménagement et du logement	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
D6	Les contrats de travail des architectes-conseils et paysagistes-conseils de l'Etat	
	E - <u>ENERGIE</u>	
E1	<p>Les courriers liés à l'instruction des demandes déposées dans le cadre des appels d'offres pour la production d'électricité</p> <p>Les actes, documents administratifs, correspondances, mises en demeure relatifs à l'instruction et au suivi des dossiers liés au soutien tarifaire de l'électricité (guichets ouverts, appels d'offres), de la mise en service au suivi des installations en phase d'exploitation.</p> <p>Les courriers liés aux dispositifs de soutien aux électro-intensifs.</p> <p>Les courriers relatifs au suivi du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables : état technique et financier (transfert de capacité...), révision et élaboration</p>	Code de l'énergie livre III
	<p>Les courriers liés à l'instruction des demandes déposées dans le cadre des appels d'offres pour la production de biométhane.</p> <p>Les actes, documents administratifs, correspondances, mises en demeure relatifs à l'instruction et au suivi des dossiers liés au soutien tarifaire du biométhane (guichets ouverts, appels d'offres, appels à projets), de l'attestation mentionnée à l'article R446-3 du code de l'énergie, à la mise en service et au suivi des installations en phase d'exploitation.</p>	Code de l'énergie livre IV
E2	Les décisions d'attribution du label bas-carbone	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	<p>F - <u>SECURITE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES</u></p> <p>Les actes relatifs au contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques et aux concours entre DREAL pour l'exercice de cette mission de contrôle.</p>	
G1	<p>G- <u>PROTECTION DE LA NATURE</u></p> <p>La conduite des procédures de transaction pénale, en matière de police de l'eau et de police de la pêche en eau douce</p> <p>Cette mission recouvre l'ensemble des opérations concernant la mise en œuvre de la procédure de transaction organisée par les articles L216-14, L437-14, R216-15 à R216-17, R437-6 et 7 du code de l'environnement.</p>	<p>Code de l'environnement Décret n° 2007-598 du 24 avril 2007 relatif à la transaction pénale en matière de police de l'eau et de police de la pêche en eau douce</p>
G2	<p>Les actes relatifs à l'hydrométrie et à la surveillance et la prévision des crues</p> <p>Les actes relatifs aux études, évaluations, expertises des risques naturels</p>	<p>Code de l'environnement, code de l'urbanisme,</p>
G3	<p>La coordination des plans de conservation ou de restauration d'espèces</p>	
G4	<p>Le secrétariat des commissions régionales COGEPOMI ADOUR COGPEMI GARONNE, Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, le comité de pilotage régional des orientations de gestion I de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité de l'habitat, le comité régional natura 2000, le conseil scientifique de l'estuaire de la Gironde, le comité régional de suivi du système d'information sur la nature et les paysages.</p>	
	<p>H - <u>REPRESENTATION DEVANT LES TRIBUNAUX</u></p> <p>Signature des mémoires devant les tribunaux administratifs dans le cadre d'un référé.</p>	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
<u>I - AUTORITE ENVIRONNEMENTALE</u>		
I1	<p>Les avis de l'autorité environnementale relatifs aux projets</p> <p>Les décisions après examen au cas par cas de réaliser une étude d'impact pour les projets</p>	
I2	<p>Les accusés de réception de saisine de l'autorité environnementale.</p> <p>Les sollicitations d'avis des services dans le cadre du code de l'environnement et du code de l'urbanisme.</p> <p>Les demandes de complément de formulaire de demande d'examen au cas par cas.</p> <p>Les décisions après examen au cas par cas de ne pas réaliser une étude d'impact pour les projets</p>	

PREFECTURE DE LA GIRONDE

R75-2026-02-05-00002

Arrêté désignant M. Vincent BERTON, Préfet de la Corrèze, pour assurer la suppléance de M. Étienne GUYOT, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, du vendredi 6 février 2026 soir au dimanche 8 février 2026 à 18H30



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-OUEST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du préfet délégué pour la
défense et la sécurité**

ARRETE DU - 5 FEV. 2026

Désignant M. Vincent BERTON, préfet de la Corrèze, pour assurer la suppléance de M. Étienne GUYOT, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, du 6 au 8 février 2026.

**LE PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-OUEST
PRÉFET DE LA GIRONDE**

Vu le code de la défense, et notamment les articles R.1211-4 et R.1311-3 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, et notamment les articles R.122-4 et R. 122-36 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 11 janvier 2023 portant nomination M. Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 portant nomination M. Nicolas HESSE, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

Vu le décret du 15 janvier 2025 portant nomination M. Vincent BERTON, préfet de la Corrèze ;

Considérant l'absence simultanée du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde, et du préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Sud-Ouest ;

Sur proposition de Monsieur le préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Sud-Ouest,

ARRETE

Article 1^{er} : M. Vincent BERTON, préfet de la Corrèze, est chargé de la suppléance de M. Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde, en ce qui concerne la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, du vendredi 6 février soir au dimanche 8 février à 18H30.

Article 2 : Monsieur le préfet de la Corrèze est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le - 5 FEV. 2026

Le préfet,

Étienne GUYOT